



L'huissier peut il saisir des meubles chez les parents de mon père

Par **gradaive**, le **24/05/2009** à **11:12**

Bonjour,

Mon père ne travaille pas et boit à longueur de journée il vit chez ses parents il à fait des dettes et les huissiers veulent saisir les biens de ses parents est ce qu'il ont le droit et quelle recours à t'on pour éviter que les meubles des parents soient saisis?

Quelle recours à t'on pour qu'il quitte le domicile de ses parents?

merci d'avance pour votre réponse

Mr gradaive